

# 2023 : POUR UNE ANNÉE AMBITIEUSE AU-DELÀ DES DIFFICULTÉS

Et voici un an de plus, et un nouveau millésime qui vient de paraître. Inexorablement, le compteur tourne et n'épargne personne. Décembre était le temps des bilans, janvier est l'heure des projets, des bonnes résolutions, et des promesses, le temps des souhaits, et la renaissance de tous les espoirs. 2022 est parti, vive 2023 !

Evidemment, nous vous souhaitons pour cette année, une santé sans faille et, avec l'espoir que les virus qui nous ont fait tant de mal s'évanouissent dans la nature pour quelques milliers d'années si possible... Nous vous souhaitons toute la réussite possible dans les différents moments de votre vie, scolaire, professionnelle, et familiale. Mais plus largement, il faut espérer que tous ces conflits et guerres imbéciles se calment un peu partout sur notre Terre. Souhaitons que les « responsables » ouvrent les yeux, il est temps d'arrêter les malheurs et destructions volontaires. Souhaitons que les Terriens se rendent enfin compte que le bonheur n'est pas dans la destruction du territoire voisin pour y prendre les richesses... Trop de peuples, vers qui nos pensées se tournent en ce début d'année, vivent depuis trop longtemps dans ce malheur, et parfois très proche de nous ! Pour nous, l'ESCAL, nous nous souhaitons aussi beaucoup de bonheur, celui de maintenir nos activités et les améliorer autant que possible, plus de propositions dans le domaine culturel, et plus d'aides dans le domaine social... Car, notre but primordial est d'être un soutien à toutes les familles du territoire. C'est le plaisir d'accueillir, de renseigner, d'aider, de servir, de divertir, autant sur le plan culturel que social, pour les jeunes comme pour les plus anciens.

L'ESCAL est au service de toutes et tous, et c'est la réussite de cette ambition qui fait notre moteur. C'est ce que nous nous souhaitons pour 2023. En somme, bien que nous ne fermions pas les yeux sur les temps difficiles que nous risquons de subir, nous espérons, pour 2023, beaucoup de volonté, de résistance, de résilience, dans la meilleure santé possible, de bonnes conditions pour assurer la réussite d'une année riche en activités, dans un cadre volontairement solidaire.

*Les élus, les personnels salariés et les bénévoles de l'ESCAL vous souhaitent que 2023 soit un bon millésime pour tous. Que cette nouvelle année laisse dans nos esprits de bons souvenirs.*

**Michel TEISSIER**  
Vice-président de l'ESCAL



## LA NAVETTE des séniors

### Comment ça marche ?

Ce service de transport solidaire est assuré par le personnel et/ou un bénévole de l'ESCAL afin de maintenir le lien social et d'offrir des solutions de mobilité à un public en situation d'isolement ou de précarité.

1. La navette viendra **vous chercher à l'arrêt convenu par téléphone lors de votre réservation** et vous déposera au magasin de votre choix (Biocoop, Intermarché, Lidl, Super U, place du Ventoux, Ancien Super U)
2. Vous disposerez de **60 minutes pour faire vos courses.**
3. Pour le retour, le **chauffeur vous attendra devant le lieu où il vous a déposé.**



### Inscription

Je soussigné(e) ..... souhaite m'inscrire à la NAVETTE des SENIORS, afin de pouvoir bénéficier d'un transport gratuit vers les commerces de MARGUERITTES.

Je m'engage à m'inscrire auprès de l'ESCAL par téléphone, au plus tard la veille de la navette.

**Je souhaite être récupéré à l'arrêt** (entourer l'arrêt retenu) :

- Bezouze :** Crèche DOJO
- Cabrières :** Salle des Fêtes Rte de Lédénon
- Lédénon :** Quai de bus letino Arrêt de bus chemin du Grès
- Marguerittes:** Plaine des Heuls Ecole Genestet  
Rue Pasteur Médecins rue Bachaga Boualam Croix du Jubilé  
La Madone Parking de l'ESCAL
- Saint Gervasy :** Mairie Parking de la Superette

**et être déposé à** (entourer le commerce retenu) :

- Super U Biocoop Lidl Intermarché
- place du ventoux l'ancien Super U

Le ..... 2022  
Signature



Bezouze - Cabrières - Lédénon - Marguerittes - Saint-Gervasy

Les mardis 10, 17, 24 et 31 janvier

Les mardis 07 et 14 février

Les samedis 07 et 21 janvier

Le samedi 04 février

Les lundis 20 et 27 février

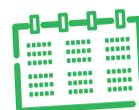
**Afin de vous permettre de faire vos courses, votre commune, en lien avec le centre socioculturel ESCAL, met en place gratuitement la NAVETTE des SENIORS de plus de 60 ans, tous les mardis matin en période scolaire et le lundi matin en période non scolaire; en plus de la traditionnelle navette du samedi matin pour aller faire le marché !**

Pour vous inscrire, il vous suffit de téléphoner à l'ESCAL (04.66.75.28.97) et d'être adhérent (11 € par an).



ça se passe près de chez vous

# AGENDA ça bouge dans nos villages !



Dates à confirmer et soumises à l'évolution de la situation sanitaire.

## MARGUERITTES

- 08/01** **LOTO ORGANISÉ PAR AMICALES RENCONTRES À 14H À L'ESCAL** (salle Atlantide)  
Renseignements au 04 66 75 11 06
- 11/01** **LUDOTHÈQUE À 15H À LA MÉDIATHÈQUE**  
Venez jouer en famille ! 
- 13/01** **SOIRÉE FAMILLE « DÉVELOPPEMENT DURABLE »**  
à 19h à l'ESCAL ou au Mas Praden  
Cette soirée est réservée aux adhérents du centre de loisirs du Mas Praden  
Renseignements et inscription au 04 66 75 28 97 ou 06 38 39 87 90
- 14/01** **CÉRÉMONIE DES GRADES ORGANISÉE PAR L'AÏKIDO MARGUERITTES**  
à l'ESCAL (salle Atlantide)  
Remise des ceintures et Galette des Rois  
Renseignements au 06 72 78 63 10
- 14/01** **STAGE DE BACHATA ORGANISÉ PAR LATINA DANSE**  
à 20h à l'ESCAL (salle Atlantide)  
Renseignements et inscription au 06 65 23 89 13
- 15/01** **LOTO ORGANISÉ PAR LE SECOURS POPULAIRE**  
à 14h à l'ESCAL (salle Atlantide)  
Renseignements au 04 66 02 98 98
- 16/01** **BLABLA CAFE**  
à 09h30 à l'ESCAL  
Groupe de discussions réservés aux seniors selon diverses thématiques  
Renseignements et inscription au 04 66 75 28 97
- 17/01** **ATELIER GRATUIT RÉSERVÉ AUX SENIORS « TRANSMISSION DU PATRIMOINE »**  
à 09h30 à l'ESCAL  
Hériter ou léguer est une action juridique et fiscale complexe, parlons-en!  
Sur inscription au 04 66 75 28 97
- 25/01** **LUDOTHÈQUE À 15H À LA MÉDIATHÈQUE**  
Venez jouer en famille ! 
- 28/01** **CONCOURS DE CRECHE ORGANISÉ PAR L'OFFICE MUNICIPAL DE LA CULTURE**  
à 14h à l'ESCAL  
Renseignements au 09 64 42 73 25

- 01/02** **LUDOTHÈQUE À 15H À LA MÉDIATHÈQUE**  
Venez jouer en famille ! 
- 05/02** **LOTO ORGANISÉ PAR L'ECOLE ELEMENTAIRE PEYROUSE**  
à 14h à l'ESCAL (salle Atlantide)  
Renseignements au 04 66 75 45 30
- 06/02** **BLABLA CAFE**  
à 09h30 à l'ESCAL  
Groupe de discussions réservés aux seniors selon diverses thématiques  
Renseignements et inscription au 04 66 75 28 97
- 07/02** **LUDOTHÈQUE À 15H À LA MÉDIATHÈQUE**  
Venez jouer en famille ! 
- 07/02** **ATELIER GRATUIT RÉSERVÉ AUX SENIORS « MAINTENIR UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE EN HIVER »**  
à 09h30 à l'ESCAL  
Pratiquer une activité physique régulière pour une bonne santé !  
Sur inscription au 04 66 75 28 97
- 10/02** **CONCOURS DE SOUPE**  
à 18h30 à l'ESCAL  
Venez déguster de délicieuses soupes préparées par les diverses équipes.  
5€ le bol de dégustation.
- 12/02** **LOTO ORGANISÉ PAR ZUMBA TONIC**  
à 14h à l'ESCAL (salle Atlantide)  
Renseignements au 06 79 32 93 54
- 15/02** **LUDOTHÈQUE À 15H À LA MÉDIATHÈQUE**  
Venez jouer en famille ! 
- 17/02** **SOIRÉE BALETI ORGANISÉ PAR OSCO**  
à 19h à l'ESCAL  
Renseignements au 06 75 51 91 8 ou 06 11 04 48 40
- 18/02** **ATELIER PARENTS/ENFANTS**  
à 10h à l'ESCAL  
Renseignements et inscription au 04 66 75 28 97 ou 06 38 39 87 90
- 18/02** **STAGE DE KIZOMBA ORGANISÉ PAR LATINA DANSE**  
à 20h à l'ESCAL (salle Atlantide)  
Renseignements et inscription au 06 65 23 89 13

## CABRIÈRES

- 15/01** **LOTO ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION « LA PERDRIX CABRIÉROISE »**  
Au foyer socio-culturel
- 04/02** **PIÈCE DE THÉÂTRE**  
au profit de la lutte contre la maladie d'Alzheimer  
Au foyer socio-culturel
- 12/02** **SOIRÉE CHANT**  
avec les chorales de Poulx et de Redessan  
Au foyer socio-culturel
- 19/02** **LOTO**  
organisé par l'association « La Cigale »  
Au foyer socio-culturel

## LÉDENON

- 14/01** **VŒUX DU MAIRE** à 19 heures
- 22/01** **LOTO DE L'APAE**  
À la salle des fêtes de 14h30 à 18h
- 12/02** **LOTO DE LA PAROISSE**  
À la salle des fêtes
- 17/02** **VENTE DE CRÊPES PAR L'APAE**  
dans le parc de 14h30 à 18h

## ST GERVASY

- 08/01** **VŒUX DU MAIRE** à 11h
- 01** **COURSE DES 3 COLLINES**  
départ à 10h avenue Saint-didier  
organisée par l'Association CAP BOMBONERA
- 15/01** **LOTO** Association des Parents d'Elève  
Foyer socioculturel Henri
- 29/01** **LOTO** organisé par l'Association La Paroisse  
Foyer socioculturel Henri Gravier
- 05/02** **LOTO** organisé par l'Association Les Vétérans  
Football  
Foyer socioculturel Henri Gravier
- 17/19/02** **LOTOS**  
organisés par l'Association l'Entente Sportive des 3 Moulins  
Foyer socioculturel Henri Gravier
- 26/02** **LOTO** organisé par l'Association Football Club Féminin  
Foyer socio culturel Henri Gravier

ça se passe près de chez vous

# NOUVELLE SESSION d'ateliers multimedia à l'Escal

L'atelier multimédia permet d'acquérir les clefs indispensables pour bien utiliser un ordinateur, un smartphone ou une tablette. Dans une ambiance conviviale, venez découvrir ou redécouvrir les nouvelles technologies.

Ces ateliers se déroulent en sessions de 11 séances selon le planning suivant :

- Mardi de 09 h 00 à 10 h 30 Débutants sur tablette et smartphone
- Mardi de 10 h 30 à 12 h 00 Avancés sur tablette et smartphone
- Jeudi de 09 h 00 à 10 h 30 Débutants sur l'ordinateur
- Jeudi de 10 h 30 à 12 h 00 Avancés sur l'ordinateur

Vous n'avez ni tablette ni ordinateur, pas de panique ! Vous utiliserez les nôtres pour un meilleur apprentissage avant d'investir dans un nouveau matériel.

**Tarifs pour 11 séances : le tarif est calculé en fonction de votre quotient familial**

MARGUERITTOIS			EXTÉRIEURS		
BAS	MOYEN	HAUT	BAS	MOYEN	HAUT
45€	50€	55€	65€	70€	75€

## Parcours Gagnant

**Vous êtes bénéficiaire du RSA et vous avez une orientation vers POLE EMPLOI, l'action PARCOURS GAGNANT peut vous intéresser.**

En tant que bénéficiaire du RSA, vous avez droit à un accompagnement social et professionnel adapté à vos besoins. L'action Parcours Gagnant peut vous aider à mettre en œuvre une stratégie de recherche d'emploi ou de construction de projet de formation.

Au travers de rencontres individuelles et d'ateliers collectifs, vous travaillerez sur vos compétences et développerez votre employabilité.

**Renseignements et contact :**

**Delphine PESSAN**

**responsable Famille - Adultes - Seniors**

**06 82 81 31 28**

**dpessan@escal.asso.fr**

### PARCOURS GAGNANT



Découvrir ses talents  
S'épanouir  
Se projeter  
Se faire un réseau  
Partager ses expériences vécues  
Se valoriser

Escal  
Le Centre Socio-culturel de Marguerittes

Marguerittes escal  
www.escal.asso.fr



**La nouvelle session d'ateliers redémarre à compter du mardi 07 mars ou du jeudi 09 mars.**

**Renseignements et inscription au 04 66 75 28 97**

## Connaissez-vous les ateliers santé et bien-être proposés par l'Escal ?

Deux ateliers bien-être (EQUILIBRE et MEMOIRE) sont proposés, dans les locaux de l'ESCAL, à destination des plus de 60 ans. Ces ateliers se déroulent par sessions de 3 mois à raison d'un atelier hebdomadaire d'une heure et demie pour la mémoire et une heure pour l'équilibre. Ils ont pour vocation la découverte de nouvelles disciplines bien-être.

**MEMOIRE** le mercredi de 09 h à 10 h 30 : vous stimulerez vos fonctions cognitives pour les conserver le plus longtemps possible. Exercices concrets et facilement réalisables.

**EQUILIBRE** le vendredi de 09 h 30 à 10 h 30 : au travers d'exercices facilement réalisables, vous améliorerez votre tonicité musculaire et adopterez des réflexes pour éviter les chutes.

Trois sessions sont organisées dans l'année.

Cette action est financée dans le cadre de la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'Autonomie du Gard avec le soutien des communes de Bezouze, Cabrières, Lédénon, Marguerittes, et Saint-Gervasy.

**Tarifs pour une session de 3 mois**

BAS	MOYEN	HAUT
15€	20€	25€

**Le tarif est calculé en fonction de votre quotient familial**

**Renseignements et inscription au 04 66 75 28 97**



# LES POLITIQUES DE LA PETITE ENFANCE

Depuis la période d'après-guerre, les politiques de la petite enfance ont évolué en même temps que le modèle familial dominant en France, passant progressivement d'un modèle classique dit « biparental » avec un seul salaire, à une multiplicité de modèles avec de plus en plus de foyers dans lesquels les deux parents travaillent, parfois sont séparés. Les politiques publiques familiales, particulièrement celles touchant à la petite enfance ont dû accompagner ces mutations. L'occasion pour nous de revenir sur l'histoire de l'évolution des politiques de la petite enfance en France.



## Les premières politiques familiales au début du XX<sup>ème</sup> siècle

L'entrée massive des femmes sur le marché du travail à compter des années 1960 a eu de profondes répercussions sur l'ensemble des politiques sociales et en particulier sur les politiques familiales, qui ont dû prendre en compte ces mutations à l'œuvre. La prise en charge des personnes dépendantes, des jeunes enfants mais aussi des personnes en situation de handicap et des personnes âgées, jusqu'alors assuré principalement par les femmes qui restaient au foyer, devient un enjeu de première importance pour les pouvoirs publics.

Si les grandes réformes concernant la petite enfance ont vu le jour dans la seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, les prémices d'une politique publique familiale ont vu le jour dans l'Entre-deux-guerres. Au sortir de la Première Guerre mondiale, la France est confrontée à une profonde crise de natalité. C'est dans ce contexte, que l'Etat et certaines entreprises proposent, dès 1919, des suppléments salariaux aux salariés ayant des familles à leur charge.

L'Etat va généraliser ce système pour véritablement relancer la natalité, avec la loi Landry du 14 mars 1932, mise en application le 14 juin suivant, qui rend obligatoire l'adhésion de toutes les entreprises à des Caisses de compensation d'allocations familiales. Le texte proposé et défendu par le député radical-socialiste de la Corse, Adolphe LANDRY, est finalement intégré au Code du Travail et préfigure ce qui sera, dans la période d'après-guerre, la Caisse d'allocation familiale (CAF). C'est la première véritable intervention de l'Etat dans les politiques familiales. Dans les années suivantes, y compris sous le régime de Vichy, des politiques publiques vont poursuivre la logique de la loi Landry, cherchant à encourager la natalité.

## Les évolutions d'un modèle familial à partir de l'après-guerre

Au sortir de la seconde guerre mondiale, le programme du Conseil National de la Résistance est appliqué, et dans le domaine de la politique familiale, une ordonnance établit le nouveau régime de la sécurité sociale et modifie la structure administrative et l'organisation financière des caisses d'allocations

familiales. Cette ordonnance intègre les caisses d'allocation familiales, jusqu'ici administrées par les entreprises, au système unifié nouvellement instauré de la Sécurité sociale. En 1946, une loi définit les quatre prestations de la branche famille de la Sécurité sociale :

- Les allocations familiales versées sans condition de ressources à partir du deuxième enfant ;
- L'allocation de salaire unique versée dès le premier enfant ;
- Les allocations prénatales ;
- L'allocation de maternité.

A partir de ces importantes lois d'après-guerre, les dispositifs vont se multiplier dans le domaine de la petite enfance. La France va faire office de pionnière dans ce domaine en mettant à disposition des parents occupant un emploi de multiples prestations et services ainsi que des équipements collectifs. Les politiques familiales, en particulier celles liées à la petite enfance ont joué un rôle important dans le processus d'émancipation économique des mères mais ont aussi participé au maintien, voire au renforcement dans certains cas comme nous le verrons plus loin, des inégalités sociales et de la division du travail au sein du foyer.

Dans les années 1960, le discours des différents acteurs publics tend vers une intervention accrue dans le domaine de l'accueil de la petite enfance. L'idée est d'aider les parents à concilier vie de famille et vie professionnelle. Le rapport Bouyala-Roussille<sup>1</sup>, commandé par le gouvernement en 1982, est un point d'étape important dans le long processus de sensibilisation de l'opinion publique aux questions liées à la petite enfance. Le rapport se donne pour ambition de considérer l'enfant dans sa globalité, et de ne plus réduire son éducation et sa prise en charge à des considérations sanitaires. Les deux rapporteuses mettent en avant l'importance de l'éveil du jeune enfant, qu'il soit accueilli dans des structures collectives (les crèches) ou individuelles (assistantes maternelles).

Dans la foulée, en 1983, la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF) met en place les « contrats-crèches » afin d'encourager les collectivités locales à développer des accueils collectifs sur leur territoire. Les Caisses d'Allocations Familiales s'engagent alors à prendre en charge une partie des dépenses de fonctionnement des crèches ouvertes par les collectivités. En contrepartie, ces dernières devaient construire de nouveaux équipements.

Malgré les efforts consentis par les différents acteurs publics, le nombre de places offertes dans les crèches s'avérait encore très insuffisant et les structures d'accueil alternatives (assistantes maternelles, gardes à domicile, jardins d'enfants, etc.) ne pouvaient assumer un besoin sans cesse croissant de solutions de garde pour les couples d'actifs.

<sup>1</sup> «L'enfant dans la vie, une Politique de la Petite Enfance», rapport commandé par la secrétaire d'Etat chargée de la Famille, Georgina DUFOIX, en 1982 à une élue d'une commune rurale, Nicole BOUYALA, et Bernadette ROUSILLE, inspectrice générale des affaires sociales (IGAS).

# La petite enfance au XXI<sup>ème</sup> siècle

La politique de la petite enfance doit répondre, aujourd'hui, à une exigence, celle de ne pas « enfermer » les femmes dans la problématique de la conciliation entre la vie professionnelle et la vie de famille. D'autant plus, qu'un nombre croissant de pères aspirent à exercer pleinement leur paternité.

Il n'empêche que, dans les faits, la majorité des femmes continuent d'assumer l'essentiel des tâches éducatives au sein du foyer. Malgré des avancées notables en matière de politique familiale, il semble persister un consensus implicite entre les acteurs publics, les entreprises et un grand nombre de familles, sur le fait que la prise en charge des jeunes enfants doit rester l'apanage des femmes, que ce soient les mères au sein du foyer ou les professionnelles de la petite enfance dans la sphère publique.

Ces professionnelles de la petite enfance, souvent peu rémunérées et considérées socialement, ont fréquemment des horaires de travail parfaitement incompatibles avec leurs propres obligations familiales. Recrutées pour aider les parents de classe moyenne ou aisée à concilier vie professionnelle et vie familiale, elles se retrouvent elles-mêmes dans l'incapacité d'assumer leur rôle de mère.

L'inégalité se retrouve également du côté des parents qui sollicitent les structures d'accueil. En effet, selon la catégorie socio-professionnelle des parents et le revenu du ménage, le mode de garde est différent. Il existe quatre modes de garde : les établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE), les classes préélémentaires, les assistants maternels et les salariés à domicile. Tous modes confondus, cette capacité théorique est, en 2018, de 1 354 800 places, soit 59,3 places pour 100 enfants<sup>2</sup> de moins de trois ans. Elle est répartie de la manière suivante<sup>3</sup> :

- 33,2 places par les assistants maternels ;
- 20,1 places dans les EAJE ;
- 3,9 places dans les classes préélémentaires ;
- 2,1 places pour la garde à domicile.

Or, 80% des enfants de moins de 3 ans issus des ménages les plus modestes sont gardés uniquement par leurs parents, contre 29% des enfants appartenant aux ménages les plus riches. Ces derniers sollicitent, le plus souvent, des assistantes maternelles et des gardes à domicile. S'agissant des ménages les plus modestes, lorsqu'ils ont recours à une structure d'accueil, ils se tournent essentiellement vers les EAJE.

Néanmoins, les pouvoirs publics déploient des mécanismes pour tenter de réduire ces inégalités dans le domaine de la petite enfance, sous forme de prestations et crédits d'impôts, accordés sous condition de ressources. L'impact de ces aides se mesure par le calcul du reste à charge des familles (RAC). Cela correspond aux sommes que les familles doivent prendre en charge après déduction des aides publiques. En 2020, l'Etat prenait en charge au minimum 63% du coût de l'accueil, et cela pouvait aller jusqu'à près de 90% pour les foyers les plus modestes.

Les aides publiques peuvent prendre deux formes différentes :

- Un versement direct adressé aux familles par la CAF via le complément de libre choix du mode de garde (CMG) lorsqu'elles se tournent vers des modes de garde individualisés ;
- Un versement indirect adressé à la structure d'accueil collectif via la prestation de service unique (PSU). En parallèle, les collectivités territoriales interviennent également dans le financement de ces structures en complément de la PSU, permettant ainsi de réduire indirectement le RAC des familles.

Grâce à ces mesures, le reste à charge est toujours plus faible pour les familles les plus modestes, tout modes de garde confondus. Cela démontre que l'intervention publique permet de pallier un bon nombre d'inégalités et d'injustices dans ce secteur essentiel, qu'il s'agisse de permettre à toutes les familles de faire garder leurs enfants dans une structure de qualité ou de valoriser les professionnelles de la petite enfance comme il se doit.

*2 « La lettre de l'Observatoire de la Petite enfance », Décembre 2020*

*3 Fiche thématique « Quelles sont les politiques publiques d'aide à la garde des jeunes enfants ? », vie-publique.fr*



## Tennis Club Marguerittes Tournoi Adulte Un succès au-delà de nos attentes

C'est le dimanche 16 octobre 2022 que se sont déroulées les finales de notre tournoi d'Automne qui avait débuté le 28 septembre avec 171 inscrits, un record pour notre Club. En Séniors, chez les Dames, victoire de Guilaine De PASTOR ( TC Castillon) et chez les Messieurs victoire de Mohamed MAREF ( TC Aimargues). Quant aux finales + de 35 , c'est Amandine ROUX ( TC Poulx) qui l'a emporté face à Delphine MARTY ( TC Marguerittes) ;et chez les + 40 Messieurs, Geoffrey GUIRAUD ( TC Marguerittes) s'est imposé face à Nicolas CHATELARD (TC Nîmes).

Les membres du Bureau tiennent particulièrement à remercier Clarence MESSING (14 ans du TC la Grande Motte) pour son attitude exemplaire, ainsi que Michel LAURENT (TC Marguerittes) qui force notre admiration. Merci également aux adhérents qui se sont rendus disponibles tout au long du tournoi, et qui ont contribué, avec notre juge-arbitre Jean GRIMOUILLE à la réussite de ce bel évènement.

Rendez-vous pour notre tournoi de printemps qui se déroulera du 8 au 26 Mars 2023.

### Assemblée Générale

En marge du tournoi, s'est déroulée le vendredi 7 octobre l'Assemblée Générale de notre club, en présence de Monsieur le maire, Rémi NICOLAS, du Président du Comité de Gard de Tennis, Stéphane DUPLISSY, et des représentants de l'OMS et de l'ESCAL.

Parmi les points principaux abordés : l'augmentation du nombre de licenciés (168 ; +17%), notamment chez les jeunes (86 ; +39%) et l'engagement de pas moins de 15 équipes en championnats départementaux et régionaux.

D'autre part, les partenariats avec le collège, certaines classes des écoles de la commune, ainsi qu'avec l'ESCAL sont à présent bien en place. Enfin, notons que le club collecte ses tubes de balles vides et canettes au profit de l'association Knet Partage.

Notre équipe pédagogique composée de Sébastien DUFOUR (BE) et de Stéphane CLÉMENT (CQP-ET) sera sur nos courts tout au long de l'année pour accueillir et entraîner nos licenciés de tous âges ! Des stages sont également proposés durant les périodes de vacances.

Enfin, le projet de délocalisation de nos infrastructures au mas Praden dans un projet global de complexe Sportif a été abordé. Les attentes du TC Marguerittes ont été évoquées : 6 courts de tennis en terre dont 2 couverts en résine ; 6 terrains de Padel ainsi qu'un club house. Le projet est actuellement à l'étude et devrait rapidement voir le jour.

### Plateau Galaxie rouge

Samedi 22 octobre 2022, dans l'après-midi, 8 jeunes joueurs âgés de 6 à 10 ans se sont retrouvés à l'occasion d'un plateau Galaxie organisé par notre moniteur Seb DUFOUR. Ils ont disputé plusieurs petits matchs dans un format adapté à leur niveau. A l'issue des rencontres, un goûter et une remise de prix ont ravi tous les participants.



## Marguerittes Retraite Sportive Temps forts du trimestre écoulé.



Plusieurs moments forts ont jalonné la vie de notre club. En ce dernier trimestre de 2022, M.R.S. a participé à divers regroupements de clubs de retraités sportifs gardois autour du vélo, de la marche nordique, du tennis de table ainsi qu'à une journée organisée à Méjannes-le-Clap. Différentes disciplines sportives ont été proposées aux participants.

Par ailleurs, début décembre, une journée festive a été organisée par notre club pour ses adhérents, de manière à terminer l'année de la plus conviviale des façons.

En ce début d'année, le Président, le comité directeur et les animateurs souhaitent à toutes et à tous une très belle année 2023, humainement chaleureuse, solidaire et ... sportive !

Site : [marguerittesretraitesportive.blogspot.fr](http://marguerittesretraitesportive.blogspot.fr)

Contact : [marguerittes.rs@gmail.com](mailto:marguerittes.rs@gmail.com)

## Les Gabarans vous souhaitent une année sereine et riche en découvertes



Quoi de plus beau que la nature qui nous entoure, aller à sa rencontre sur les nombreux sentiers de randonnée qui sillonnent le Gard et les départements limitrophes ?

Le club propose :

- 1 rando le dimanche tous les 15 jours
- 1 rando de temps en temps le samedi
- 1 week-end une fois par trimestre
- 1 séjour alpin de 4 jours raquettes
- 1 séjour d'une semaine à la belle saison
- 1 resto sur le chemin en cours de rando

Suivez-nous sur [randogabaran.fr](http://randogabaran.fr)

Si questions, joignez Patricia au 06 10 70 23 35

ou Marie-Claude au 06 03 69 62 39

## Pilates et laido : 2 activités proposées par Aïkido St Gervasy

Depuis le début de la saison, l'Association Aïkido St Gervasy propose de découvrir et de s'initier à deux activités : le pilates et le laido.

Le pilates est une méthode de renforcement des muscles profonds, responsables de la posture. Les muscles profonds sont les muscles du centre, qui se situent entre les côtes et le bassin, et tout autour de la colonne vertébrale (abdominaux, plancher pelvien et les muscles du dos).

Quels sont les bienfaits de cette méthode ? Elle atténue les douleurs rachidiennes « en replaçant » correctement le bassin et le dos. Elle améliore la posture et l'équilibre. Elle sculpte la silhouette en raffermissant les muscles et en relâchant les tensions. Elle allonge les muscles et renforce le réflexe myotatique.

Le laido est un art martial d'origine japonaise basé sur l'action de dégainer le sabre et de frapper (de taille ou d'estoc) en un seul geste. Plus exactement, le but est d'exécuter une technique avant l'adversaire, choisie en fonction du lieu et du contexte de la situation.

L'essentiel de la pratique du laido consiste en l'apprentissage et l'exécution de katas (séquences de mouvements précis), s'exécutant la plupart du temps seul et correspondant à un scénario. Ils démarrent soit debout, soit à genoux au sol, soit dans une position avec un seul genou au sol.

Venez découvrir ces 2 activités au dojo municipal (derrière le foyer) tous les jeudis à 18h30 pour le Pilates et à 19h30 pour le laido.

Renseignements au 06 72 78 63 10,

sur [www.aikido30](http://www.aikido30) et sur [aikido30@aikido30.fr](mailto:aikido30@aikido30.fr)

## GRS 2022 Adieu 2023 Nous voilà !

L'année sportive 2022 a pris fin avec les championnats individuels, départementaux et régionaux de GRS qui ont eu lieu respectivement les 26 et 27 novembre à PIGNAN puis les 3 et 4 décembre à Pérols dans l'Hérault.

En cet instant d'écriture, seuls les résultats de la compétition départementale nous sont parvenus :

16 gymnastes ont concouru.

Toutes ont donné le meilleur d'elles-mêmes et ont réalisé de belles chorégraphies.

Quatre d'entre elles sont montées sur le podium :

- Erine à la 3ème place des honneurs 11/12 ans ;
- Daphné à la 2ème place des honneurs 13/14 ans ;
- Célia à la seconde place des pré-excellences 17 ans et plus ;
- Coralie à la 3ème place des excellences 15/16 ans.

Ces réussites sont dues bien sûr à la passion du sport, la motivation, l'esprit d'équipe et la volonté que partagent toutes nos danseuses. Elles sont évidemment soutenues par une coach exigeante, Justine ESTRADA et un président, Alexandre ALEGRE, qui font tout pour obtenir des moyens afin de bien les préparer : stage de compétition durant les vacances de la Toussaint, et tests avant championnat où les familles sont invitées à venir les supporter pour les mettre en condition.

Nous remercions au passage nos partenaires bénévoles qui dispensent des séances de danse (Eve de « Temps dance » à Manduel) et de sophrologie (Laurianne DERREUX) lors des stages et contribuent à améliorer les performances des gymnastes.

Pour récompenser tous leurs efforts, le Père-Noël est venu à leur rencontre le 17 décembre au gymnase Michel MAZEL à Marguerittes. Il a offert un petit goûter, des rubans aux petits pieds, des cerceaux aux babies et des cordes à toutes les Loisirs.

## Le Karaté, c'est aussi de la Self Défense !

Un karatéka doit toujours éviter le conflit, c'est un principe de base.

Si un affrontement, une agression soudaine, en soirée, à la sortie du collège ou d'un restaurant, dans les transports ou encore au travail, est inéluctable, il faut savoir que la chose la plus importante est de rester calme.

L'agresseur n'en fera pas de même, et c'est là qu'il faut apprendre à déceler les points faibles de celui « d'en face ».

D'autre part, la loi dit aussi que la défense doit être proportionnelle par rapport à l'attaque, c'est la légitime défense: l'une des premières règles du karaté. Le karaté a été créé pour se défendre et cet art martial perdure dans cette philosophie de travail. On parle du « karaté-do » : la voie de la main vide. Vide de toutes armes, dans le sens littéral du terme, mais aussi dans l'esprit, vide de toutes mauvaises intentions. Le karatéka n'est donc pas un agresseur.

Le Karaté Club de Marguerittes s'axe sur la self-défense, c'est-à-dire une application immédiate des techniques apprises pendant les cours de karaté, en réponse à une agression extérieure. Il s'agit de techniques efficaces qui permettent de se protéger et de se défendre en privilégiant la sécurité et l'intégrité physique du karatéka.

En effet toutes les techniques apprises, que ce soit en combat, en compétition ou des techniques pures de karaté, peuvent s'appliquer en défense de rue c'est-à-dire pour se défendre. Et plus l'entraînement est sérieux et évolutif, plus les techniques sont efficaces.

Le karaté défense (dit self défense) est abordé en cours mais aussi lors de stages réguliers au dojo Taillefer de Marguerittes.

**Pour plus de renseignements, venez nous rencontrer au dojo Taillefer, ou alors sur Facebook. Contact : 06.33.63.92.53 ou [presidentkcmarguerittes@gmail.com](mailto:presidentkcmarguerittes@gmail.com).**



Les compétitrices ont reçu un legging avec le logo du club pour les sections pré-jeunesse, jeunesse et un jogging floqué également avec le logo du club pour les filles du circuit national.

A cette occasion, le calendrier de l'année de Marguerittes GRS a été vendu aux familles. La séance photo s'est déroulée le mercredi 16 novembre grâce à Katrina BOMPARD qui a fait don de son temps pour aider le club à mettre en œuvre ce planning de 2023.

Marguerittes GRS s'est engagée à verser au Téléthon 1€ par calendrier vendu.

2023 nous apporte du soutien avec l'arrivée de Candice SCHMITT, étudiante, ancienne gymnaste de Marguerittes et passionnée de GRS. Elle a rejoint le club pour une période de 8 mois dans le cadre d'un contrat civique. Sensibiliser les différents publics à la pratique de la GRS et participer à la vie du club seront ses principales missions pour lesquelles, Justine, sa tutrice et coach du club, l'accompagnera.

Nous croisons les doigts en attendant les sélections pour le championnat individuel national qui aura lieu les 28 et 29 janvier.

En attendant de vous retrouver, Marguerittes GRS vous souhaite une excellente année 2023 !

Contact : 06.33.83.75.52

Mail : [marguerittesgrs30@gmail.com](mailto:marguerittesgrs30@gmail.com)

# du sport à la une

## GV CLAIRE COUR association de gym ENTREZ DANS LA DANSE !

Depuis quelques années, quand on parle fitness, on pense CLAIRE !  
Présente depuis plus de 40 ans sur Marguerittes, l'association GV CLAIRE COUR n'improvise pas ses cours. Cette année le club rajoute à ses heures de renforcement musculaire un cours « défouloir ».

Ce nouveau cours, encadré par une animatrice diplômée, est ouvert aux ados dès 14 ans. Naola s'engage à vous faire danser sur des rythmes endiablés. La « dance move » est un excellent moyen de décompresser, de travailler son cardio et de s'amuser.

Les jeudis se suivent mais ne se ressemblent pas. Inventive, fun et pleine de pep's, Nao vous fera transpirer sur des chorégraphies variées et évolutives.

Après une journée bien remplie, accordez vous un moment de plaisir ! Prenez de bonnes résolutions pour 2023.

Et le Père Noël ne vous a pas oubliés : tarif à la baisse à compter de janvier 2023 (100 euros pour adulte et 74 euros pour ado).

BONNE ANNEE 2023 A TOUS

**Contact : 06.24.70.75.28**

**Mail : [gvclairecour.wixsite.com/gvclairecour](mailto:gvclairecour.wixsite.com/gvclairecour)**



## Les Archers de Marguerittes une nouvelle dynamique !



Le club de tir à l'arc de Marguerittes, fort de ses 35 licenciés, fait peau neuve, avec l'élection le vendredi 2 décembre 2022 d'une nouvelle équipe au bureau, composé dorénavant de cinq personnes (photo ci-dessous).

Nous remercions toutes celles et tous ceux venus nombreux assister à l'Assemblée Générale, honorée notamment de la présence de Mme Audrey RANC, Adjointe aux Sport, évènements et associations de la mairie de Marguerittes et M. Denis BRUYERE, secrétaire de l'association ESCAL.

Nous sommes heureux de vous annoncer notre adhésion à l'ESCAL, association avec laquelle nous souhaitons tisser de fortes relations, ainsi qu'avec ses autres associations adhérentes. Nous bénéficions dorénavant à l'ESCAL d'une adresse permanente de siège social et de correspondance (boîte postale), quels que soient les futurs changements de bureau.

Que vous soyez compétiteur ou ayez simplement l'envie de pratiquer le tir à l'arc, toujours dans une bonne ambiance, n'hésitez pas à nous rejoindre ! De nombreuses activités et surprises ponctueront l'année !

**7 ter rue des Cévennes -**

**BP 47 - 30320 MARGUERITTES**

**Mail : [lesarchersdemarguerittes@gmail.com](mailto:lesarchersdemarguerittes@gmail.com)**

**Facebook : Les archers de Marguerittes**

**association sportive Tél : 07 69 43 84 15**



# Fêtes et culture

## La peinture libre à l'atelier Souffle d'Ange

À l'atelier, des temps de peintures libres sont proposés en complément des temps de dessin ou peinture guidée. Mais qu'est-ce que la peinture libre ? Cette dernière se déroule dans l'espace autour de la table palette. Chacun peint debout sur de grandes feuilles positionnées au mur. Cette pratique est inspirée du peintre pédagogue Arno STERN. Lors de ces temps, l'expression est mise en avant, la spontanéité de peindre selon ses envies, ses choix, selon le plaisir qui émerge d'associer des formes et des couleurs. Bien sûr, ce temps de peinture libre n'est pas dirigé car l'objectif ici est d'offrir un temps de lâcher-prise bien différent des moments où Aurore conduit pas à pas les enfants, adolescents et adultes vers les techniques de dessin, pastel, aquarelle, peinture acrylique, etc.

Pour Aurore, ces temps de peinture libre sont très importants, car ils permettent aussi à chaque participant de faire la différence entre un temps d'apprentissage de techniques et un temps de lâcher-prise où la spontanéité prends vie sur la feuille. En effet ici le résultat n'est pas important, ce qui compte c'est le processus d'oser se faire confiance, d'aller au-delà des idées reçues pour puiser dans ses ressources créatives !

Alors Aurore le dit souvent : « on ne peut pas comparer une création réalisée dans le cadre d'un apprentissage de techniques avec des modèles et guidance, avec une création libre, issue de l'imaginaire et faisant davantage référence à une expression spontanée ».

Alors dans les ateliers, les deux sont proposées pour créer un équilibre artistique entre :

- l'apprentissage qui enseigne les codes établis de dessins et de peinture, d'une transmission artistique extérieure à soi, faisant référence aux canons de beauté de notre société.

- la peinture libre qui vient d'une expression naturelle interne à chacun et qui ne peut être jugée, puisque non vouée à rentrer dans le cadre du « beau attendu », mais qui a toute son importance dans le développement du processus créatif. Le célèbre artiste Pablo PICASSO a d'ailleurs souhaité, dans sa vie d'artiste, retrouver ce dessin spontané, naturel du jeune enfant, alors qu'il maîtrisait parfaitement le dessin académique. Picasso à propos des enfants disait : « Quand j'avais leur âge, je dessinais comme Raphaël, mais il m'a fallu toute une vie pour apprendre à dessiner comme eux ». C'est bien qu'il y a une force dans la gestuelle naturelle qui ne peut être égalée par la technique... à méditer.



**Renseignement Atelier Souffle**

**Page Facebook : <https://www.facebook.com/souffledange.gonnot>**

**Ou 06 64 75 92 74 (Aurore). Atelier situé 2 rue de l'olivier à Margu**



# Relais petite enfance « les Ribambelles » aux côtés des assistantes maternelles du territoire

**Auparavant connus sous le nom de « Relais assistants maternels » (RAM), ces lieux-ressources pour assistantes maternelles que sont les désormais « Relais petite enfance » (RPE) occupent une place fondamentale dans le champ des politiques familiales. Arrivé il y a 7 ans à la tête RPE « Les Ribambelles », situé dans le quartier du Chemin bas d'Avignon, Michèle Bouquet est revenue avec nous sur l'utilité des relais, dispositif d'envergure nationale, et l'importance du rôle des assistantes maternelles.**

## **Pouvez-vous d'abord nous présenter la ou les missions principales du « Relais petite enfance » et de l'animatrice que vous êtes ?**

Tout d'abord, il faut savoir que les relais doivent construire un projet de fonctionnement sur 4 ou 5 ans avec des objectifs liés à un diagnostic de territoire. Le premier objectif est de poursuivre la professionnalisation et la qualité de l'accueil individuel, c'est-à-dire celui qui est proposé par les assistantes maternelles, non pas par opposition mais en complémentarité de l'accueil collectif que sont les crèches. Le relais se donne aussi pour mission d'être un lieu ressource pour les professionnelles de l'accueil individuel. Donc mon public essentiel ce sont les assistantes maternelles qui accueillent chez elles des enfants, l'objectif étant de travailler avec elles sur la professionnalisation, améliorer la qualité de leur accueil, et leurs pratiques professionnelles.

Le relais met aussi en place des temps d'accueil avec les enfants. Mais aussi des ateliers d'éveil pour les assistantes maternelles et les enfants qu'elles accueillent. Bien sûr, elles ne peuvent venir à ces ateliers qu'avec l'autorisation des parents. Cela leur permet de sortir de l'isolement, de se rencontrer entre professionnelles, car elles travaillent seules chez elles. C'est un moment où il se passe des choses, et mon rôle est de « tricoter » cela, mettre en mouvement le collectif, de soulever des questions, de parler des formations.

## **En dehors des ateliers, existe-t-il des temps d'échanges plus formels entre professionnelles ?**

Oui en effet, nous mettons en place, le soir, des réunions thématiques. Nous faisons venir des intervenants spécialisés sur telle ou telle question. Nous mettons aussi en place des plannings de formations continues, nous contactons plusieurs organismes de formation et mettons en place ces formations sur l'année. Le planning pour l'année 2023 est déjà acté, ce qui leur permet d'anticiper et de s'inscrire aux formations qui les intéressent. Enfin, je mets en place des séances d'analyse de pratiques avec un psychologue. Celles qui le souhaitent peuvent y venir, rien n'est obligatoire. Je peux aussi les recevoir en entretien, les accompagner sur des questions en particulier, les aiguiller sur des formations.

## **Comment se formalise le lien entre les assistantes maternelles et le Relai ? Est-ce qu'il y a une adhésion ou quelque chose de semblable ?**

Non, rien de formalisé. C'est vraiment un « lieu-ressource ». Elles reçoivent toutes les informations par mail : les formations, les groupes d'analyse de pratiques, les réunions, les calendriers, etc. Puis elles s'inscrivent et viennent au Relais.

## **Savez-vous, à peu près, combien d'assistantes maternelles côtoient le Relais ? En proportion de leur nombre sur le territoire, quelle part entretient une relation avec vous ?**

Le COVID nous a pas mal impactés, mais aujourd'hui, j'estime avoir 30 à 40% des 168 assistantes maternelles recensées sur le territoire qui viennent et reviennent au Relais. Avant COVID, la fréquentation était bien plus importante, cela commence tout doucement à revenir...

## **Si on comprend bien l'importance des RPE pour les assistantes maternelles ainsi que pour les enfants eux-mêmes, quel est leur rôle auprès des parents ?**

L'accueil des parents qui sont en recherche d'un mode d'accueil est une part évidemment très importante de ma mission. Mon rôle est de les recevoir, de leur expliquer la différence entre une crèche et un mode de garde individuel. Et lorsqu'ils font le choix de l'accueil individuel – même si parfois c'est un choix par défaut, parce qu'il n'y a pas de place en crèche – mon rôle est de leur expliquer ce qu'est l'accueil chez une assistante maternelle, comment cela fonctionne, les rassurer... Et surtout de les accompagner dans leur démarche, car ils vont devenir des « parents-employeurs », en leur donnant un premier niveau d'information contractuel et juridique.

## **Est-ce qu'il existe un lien avec les autres relais qui existent dans le département ?**

Nous avons, en effet, une réunion mensuelle avec tous les relais du Gard à la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), puisque nous avons une coordination assurée par la CAF. Chaque relai a un territoire, pour ma part, j'ai une partie de Nîmes, le territoire Garrigues (Bezouze, Cabrières, Lédenon, Marguerittes et Saint-Gervasy), plus Manduel et Redessan. Toutes les assistantes maternelles de ce secteur peuvent venir à Nîmes et participer aux réunions et ateliers proposées au Relai. Dans le secteur, il y a deux autres relais à Nîmes, un qui est à l'est vers le Mont Duplan et un autre à l'ouest dans le secteur de Carêmeau, ainsi qu'un autre sur Saint-Gilles. Nous avons un logiciel de gestion commun aux quatre relais, où nous entrons toutes nos statistiques, nos rendez-vous, nos appels, nos ateliers collectifs...

## **En dehors de la structure du Relai en tant que telle, quelles sont vos missions sur le territoire ?**

Oui, je me déplace sur certaines communes que j'ai à ma charge. Je mets notamment en place des ateliers sur Marguerittes, où un local m'est mis à disposition au Centre petite enfance (CPE). J'anime un atelier par mois avec les assistantes maternelles de Marguerittes.

## **Comment se financent les RPE ? Qui sont vos partenaires ?**

Ils sont financés nationalement en grande partie par les Caisses d'allocations familiales (CAF) et certaines communes participent localement. Chaque Caisse d'allocations familiales (CAF) finance les relais et certaines communes participent également. Les trois relais nîmois sont financés par la CAF et la ville de Nîmes essentiellement.

Ensuite, les relais dépendent soit de communautés de communes soit d'associations. A Nîmes, tous les relais sont associatifs, car la métropole et la ville n'ont pas pris la compétence Petite enfance. Nous concernant, l'employeur est l'association Samuel Vincent, quant à mes trois autres collègues sur Nîmes et Saint-Gilles, c'est l'association SPAP Château Silhol. Samuel Vincent gère, hormis le Relai, une crèche, une ludothèque et un lieu d'accueil enfants-parents. Nous mettons

fréquemment en place des actions avec la crèche, là par exemple, nous avons mis en place un spectacle d'éveil musical avec la Paloma, en lien avec le centre social.

## **Pour revenir sur les assistantes maternelles, est-ce qu'on sait aujourd'hui leur degré d'importance au niveau national ?**

L'accueil individuel est le tout premier mode d'accueil au niveau national avant les crèches. Prochainement il va y avoir une vague de départ à la retraite qu'il va falloir pallier, et la CNAF est déjà en train de dire que, dans quelques années, les assistantes maternelles vont manquer, et qu'il va falloir très largement former des nouvelles professionnelles. Il commence déjà à en manquer, sur mon territoire, j'ai perdu une centaine d'assistantes maternelles en 7 ans, entre les départs à la retraite et le COVID. Quelques fois c'est compliqué pour les parents qui cherchent... Il y a de moins en moins de places.

## **Enfin, quelles sont les évolutions envisagées par le Relai pour les prochaines années ?**

Alors bientôt, nous allons déménager. Un important projet d'une « Maison de l'enfant et des familles » est en cours. Il y aura le Relai, le lieu d'accueil enfants-parents, la ludothèque, et des permanences de professionnels de santé vont aussi être mises en place, avec des pédiatres, des pédopsychiatres, etc. Nous devrions déménager courant 2023 dans ce nouvel espace.





**Y PENSER  
C'EST NATUREL...  
LE FAIRE  
C'EST ESSENTIEL !**

**Vous avez entre 18 et 70 ans révolus ? Vous pesez plus de 50 kilos ?**

**Bonne nouvelle, vous avez probablement un grand pouvoir, celui de sauver des vies en donnant votre sang !**

**Pour savoir dès maintenant si vous pouvez faire un don, faites le test en ligne.**

**Attention, un donneur averti en vaut deux : seul le personnel de santé de l'EFS peut confirmer que vous pouvez donner le jour de votre don à l'issue de votre entretien médical**



Dates des collectes à Marguerittes en 2023, salle polyvalente Louis Picard, les jeudis de 13h30 à 19h30

**5 JANVIER 2023  
30 MARS 2023  
1<sup>ER</sup> JUIN 2023  
17 AOÛT 2023  
19 OCTOBRE 2023**

**Se munir d'une pièce d'identité comportant photo & date de naissance  
Possibilité de prendre RDV : [efs.link/UEIGX](https://efs.link/UEIGX)**

## Club Amicales Rencontres chez l'Escal



Au cours de la semaine bleue, le club Amicales Rencontres a proposé à tous les seniors, une journée « Portes ouvertes » à l'ESCAL.

Dans un exposé vidéo, Roger, adhérent du club, nous a conté l'histoire du Delta du Rhône, ses origines et son histoire.

Roger, incollable sur le sujet, et enfant d'Arles Trinquetaille a su nous intéresser par la teneur de ses propos imagés et fleurant bon la Provence. Il a été fort applaudi.

Un loto suivi du traditionnel goûter a clôturé cet après-midi.

### Sortie d'un jour :

A la reprise de ses activités, le club Amicales Rencontres a organisé une sortie à la manade LOPEZ regroupant dans la bonne humeur les amateurs de sports équestres et jeux taurins.

### Loto du club

Un loto, doté de nombreux prix : bons d'achats de 50 et 100 euros, jambon, rosette, corbeilles de fruits et d'un voyage de 4 jours en Espagne, aura lieu à l'ESCAL le 8 janvier 2023.

### Séjour en Espagne

Comme il est de tradition, était programmé un séjour en Espagne début novembre avec de nombreuses excursions : Musée de la cruche, phare de Calella, spectacle « Hommage aux vieilles canailles » et soirées animées et l'inévitable marché catalan. Un apéritif surprise sur la terrasse d'un célèbre bistroquet où Paco, magicien à ses heures, mais surtout animateur hors pair, a « emballé » les adhérents.

**Contact : 04.66.75.11.06**

**Mail : [amicalesrencontres.margarido@yahoo.fr](mailto:amicalesrencontres.margarido@yahoo.fr)**

**Site : [www.amicalesrencontres.fr](http://www.amicalesrencontres.fr)**

# Solidarité et Actions sociales

## LI COUTE NEGRE

Depuis le Forum des associations, nous avons eu le plaisir de participer à la semaine Bleue, où nous avons organisé un goûter et une animation qui ont accueilli plus de 100 personnes.

A la salle ANTHEMIS, comme tous les ans, la journée ALIGOT a eu un franc succès et nous avons dû malheureusement refuser des adhérents par mesure de sécurité.

Vint ensuite, la fête d'automne avec le repas (choucroute) ainsi que le LOTO qui ont eu un grand succès.

La présentation des produits de charcuterie de LACAUNE a été elle aussi, un succès, et nous avons dû limiter le nombre de participants.

**Pour tout renseignement, contacter la secrétaire Gisèle ISOARD**

**au téléphone au 06 66 10 83 72**

**par mail à l'adresse suivante : lcn.marguerittes30@gmail.com**



## Li Ginestes, toujours en action !

Le 2 octobre, nos adhérents ont participé à un repas partagé. L'occasion de faire découvrir des spécialités culinaires parfois héritées de plusieurs générations. Parties de pétanques et « papotages » ont animé et clôturé cette belle journée.

Quinze jours après, comme tous les lundis, sortie marche. Nous sommes partis toute la journée avec une pause pique-nique près d'une cabane de chasseurs située au-dessus du circuit de Lédénon. Nous avons apprécié ce lieu calme et accueillant. Tout au long de la journée, le soleil s'est invité et nous a accompagné sur les sentiers de garigues.

Le 26 octobre, notre club a participé au « Garr'ò Festival », festival organisé par un groupe de jeunes du territoire en partenariat avec l'ESCAL de Marguerittes. A cette occasion, de nombreux participants ont pu découvrir comment devenir un « vrai gladiateur ou un soldat romain ». Nous avons proposé des crêpes et des gaufres préparées par des adhérents motivés que nous remercions vivement.

Le 12 novembre à Lédénon, pour la seconde fois nous avons effectué le jalonnage de la course à pied « Veni Vici ». Celle-ci a démarré à Uzès et s'est terminée aux Jardins de la Fontaine de Nîmes pour le plus grand parcours. Nous avons guidé et encouragé tous les participants au cœur de notre beau village. De nombreux remerciements ont été adressés à nos bénévoles de la part des coureurs.

Le bureau du club vous souhaite une très bonne et heureuse année 2023.

Notre association prend vos adhésions à partir du 3er janvier pour un montant de 15,00 € à l'année, assurance comprise.

**Pour plus d'informations contacter Mr Jean-Marie HENON**

**président de l'association au 06.74.52.21.85.**



## Le Nid d'Elles se sent FESTIVE !

C'est avec beaucoup de fierté et de joie pour notre douzième année d'existence que nous venons vous adresser tous nos MEILLEURS VOEUX pour cette nouvelle année 2023.

Nous sommes fortes de nos 18 adhérentes qui pratiquent le métier d'assistante maternelle à leur domicile sur Marguerittes et Nîmes.

Nos rencontres nous permettent de profiter des institutions marguerittoises qui nous soutiennent depuis longtemps.

Pour cela nous leur adressons un GRAND MERCI !

Confiantes pour 2023,

de nouveaux espaces s'ouvrent à nous, mais nous gardons la surprise et nous vous en parlerons dans un prochain article.

Merci à vous professionnelles de la petite enfance, aux institutions marguerittoises et aux associations.

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année !

**Mail : lenidelles@gmail.com**

**Blog : Lenidelles.blospot.com**

**https://www.facebook.com/lenidelles**

**La présidente : Sirvent Laëticia 06 85 85 84 67**



# Le 34 14 un numéro téléphonique unique pour joindre le service aux particuliers de la Banque de France

Difficultés et incidents bancaires, surendettement, informations sur les questions de banques et d'assurances : le 3414 est le nouveau numéro unique qui centralise l'ensemble des services publics d'inclusion financière de la Banque de France.

**NOUVEAU**  
**3414**

LA BANQUE DE FRANCE  
À VOTRE SERVICE

BANQUE DE FRANCE  
EUROSISTÈME

POURQUOI  
NOUS  
JOINDRE ?

**Services aux particuliers**

- Situation de surendettement
- Droit au compte
- Droit d'accès aux fichiers d'incidents bancaires
- Info Banque : informations en cas de difficultés bancaires

COMMENT  
NOUS  
JOINDRE ?



À nos guichets Banque de France (nous consulter pour les horaires)



Par courrier à Banque de France  
TSA 50120  
75035 Paris Cedex 01



Sur notre site internet  
[www.banque-france.fr](http://www.banque-france.fr)  
(espace Particuliers)



Par téléphone au **34 14**  
du lundi au vendredi de 8h à 18h  
(appel non surtaxé)

## Nouvelle réforme de l'assurance chômage applicable au 01 février 2023

Cette nouvelle réforme fera varier l'indemnisation des chômeurs avec l'état du marché du travail. Il supprime également l'accès au chômage en cas d'abandon de poste ou de refus de CDI. Un service public de la VAE est, par ailleurs, créé.

La durée maximale d'indemnisation des demandeurs d'emploi est le changement le plus important prévu par la nouvelle réforme de l'assurance-chômage. En effet, à ce jour, la durée de versement des allocations chômage varie selon l'activité salariée et l'âge du demandeur d'emploi, et ne peut excéder :

- 24 mois consécutifs pour les moins de 53 ans
- 30 mois consécutifs pour les personnes âgées de 53 à 54 ans
- 36 mois pour les personnes âgées de 55 ans ou plus

Avec la nouvelle réforme, la durée d'indemnisation des demandeurs d'emploi ouvrant des droits à partir du 1er février 2023 va diminuer de 25 %, avec un plancher minimal de 6 mois.

Par exemple, un demandeur d'emploi inscrit au chômage en 2022 qui aurait eu droit de percevoir les allocations chômage pendant 12 mois ne pourra plus être indemnisé que pendant 9 mois s'il s'inscrit à Pôle emploi à partir du 1er février 2023.

Jusqu'à présent, un abandon de poste pouvait déboucher sur l'ouverture de droits au chômage.

Après l'entrée en vigueur de la nouvelle réforme de l'assurance-chômage, il sera assimilé à une démission et ne permettra plus de percevoir des allocations chômage.

Les personnes en CDD ou en contrat d'intérim refusant à 2 reprises en une année un CDI sur le même poste, le même lieu et avec le même salaire, ne pourront pas percevoir le chômage.

### Horaires de l'ESCAL

Lundi :  
8h-12h / 14h-18h  
Mardi :  
8h30-12h / 15h-19h30  
Mercredi :  
8h-12h / 13h30-18h30  
Jeudi :  
8h30-12h / 14h-18h30  
Vendredi :  
8h30-18h30  
Samedi :  
8h30-12h30  
(périodes scolaires)



### Inscription

Jeudi de 15h30 à 18h30 (toute l'année)  
Samedi de 8h30 à 12h30 (périodes scolaires)  
Ou sur rendez-vous

*Directeur de la publication : Jean-Marie BRAHIC*

*Rédacteurs : Adrien PEGUION, Delphine PESSAN, Michel TEISSIER, Tennis Club Marguerittes, Marguerittes Retraite Sportive, Les Gabarans, Aikido Marguerittes, Marguerittes GRS, Karaté Club Marguerittes, Les Archers de Marguerittes, Souffle d'Ange, Li Coute Negre, Li Ginestes*

*Crédits photos : ESCAL, Adobe Stock, Associations référencées dans les articles ci-dessus.*

Numéro ISSN : 1638 - 66 55

